

Culottés, ces policiers : ils demandent aux djeunes de ne pas faire de bruit à 2 h du matin

écrit par Claude t.a.l | 30 août 2018
France, 2018...

Christine nous parlait de Locminé et de Pontivy

<http://resistancerepublicaine.com/2018/08/29/a-locmine-56-commune-a-pontivy-on-a-peur-depuis-quune-nouvelle-population-est-installee/>

C'est partout.

Et la France est dans état épouvantable.

Voici une histoire qui pourrait, somme toute, paraître anodine dans la France d'aujourd'hui : un policier blessé pas trop gravement, pas d'égorgé, pas de grosse émeute .

Du tout venant, quoi, pas de quoi en faire un drame !

Cependant, la fin de cette histoire montrera dans quelle merde nous sommes.

C'est raconté, en 2 épisodes, dans " la république du centre " :

—
https://www.larep.fr/orleans/faits-divers/2018/08/26/un-policier-de-la-bac-blesse-au-cours-d-une-intervention-pour-tapage-nocturne-a-orleans_12960601.html

—
<https://www.larep.fr/orleans/faits-divers/2018/08/28/policier-de-la-bac-blesse-deux-freres-juges-mardi-par-le-tribunal-d->

orleans_12961948.html

A Orléans, dans la nuit de samedi à dimanche, dans un " quartier populaire ", à 2 heures du matin, comme ça se passe tous les jours depuis juillet dans ce quartier, tapage nocturne.

Plaintes d'habitants. Souvent, les gens n'osent pas.

Cette fois, la police municipale se déplace.

Mais, " *Une fois sur place, le ton monte avec les personnes accusées par leur voisin d'être trop bruyantes. Et la situation dégénère à tel point que les policiers municipaux préfèrent appeler en renfort leurs collègues de la brigade anticriminalité (Bac).* "

Puis,

" *Quand la patrouille de la Bac arrive à son tour sur les lieux, elle se trouve face à un groupe d'une petite dizaine de jeunes qui les prend pour cible.* "

Un policier blessé .

2 personnes, finalement interpellées, 2 frères, " déjà été condamnés à plusieurs reprises par la justice. "

Le pire, qui montre bien ce qu'est une partie de plus en plus importante de la population de notre pays, se trouve à la fin du deuxième article de " la rep " :

" La mère des deux jeunes a tenu à préciser à notre rédaction qu'ils n'avaient fait que répondre aux provocations verbales de la police. "

Demander à des " jeunes " de cesser de faire du bruit à 2 h du matin, c'est " une provocation verbale de la police " !

France, 2018 !